

# Formation d'initiation / remise à niveau en rigging

Accroche et levage de charges, mise en sécurité et prévention des risques :  
orientation accroche et machinerie du spectacle



Les 5, 6, 7 et 8 septembre 2023

10h - 18h

Les Halles de Schaerbeek (Bruxelles)

Limité à 6 participant·e·s

Date limite d'inscription - 29 août 2023

Le montage du matériel scénique et audiovisuel fait partie de votre pratique ? Vous souhaitez ajouter une corde à votre arc en acquérant les connaissances de base en techniques d'accroche et de levage ?

## Objectifs de la formation

- **Acquérir ou reprendre les connaissances de bases du rigging** pour éviter tout risque d'incidents lors de prestations nécessitant l'accroche et au levage de matériel audiovisuel et/ou scénique dans le respect des normes de sécurité en vigueur.
- **Initier tant à la théorie, à la pratique qu'aux règles de sécurité et de prévention des risques**, en proposant de découper sur 4 jours de formation une journée type de travail de rigging, à commencer par la fonction de grounder (traçage de la scène et repérage des points d'accroches à partir du sol).

## Formateurs

- **Raphaël Altenhoven** - rigger professionnel certifié par Techniscène (Fr) dans l'événementiel et formateur sur le terrain des techniques d'accroches, de suspension de charges et de travail en hauteur. Il est le fondateur de Black Hand Crew Rigging, entreprise qui propose des prestations en rigging, offre peu répandue en Belgique.
- **Alban Londot** - rigger depuis six ans, il a rejoint comme head rigger Black Hand Crew depuis la création de la structure. Il dispose de la certification « Utilisation des EPI, travaux en hauteur et accroche et levage rigging » de Techniscène (Fr).

## Publics-cibles et pré-requis

- **Technicien·ne, créateur·trice et tout·e autre travailleur·euse des secteurs artistique, culturel et événementiel** ayant des **connaissances de base du montage de matériel scénique et audiovisuel**, souhaitant acquérir des compétences de base en techniques d'accroche et levage.

## Matériel nécessaire

- Chaque participant·e est tenu·e de s'équiper de son **équipement de protection individuel (EPI)** et, si possible, de son **baudrier intégral** ainsi que de ses **longes MGO**. Des solutions peuvent être trouvées pour celles/ceux n'ayant pas ce matériel.

## Méthode utilisée

- En amont de la formation aura lieu une **visioconférence individuelle** afin de cerner les réalités de terrain et de répondre au mieux aux besoins selon le domaine d'application. Cette entrevue permettra de donner un **premier exercice de recherche** à envoyer quelques jours avant la formation.
- Les 4 jours seront rythmés **entre pratique et théorie**. L'objectif est de **partir des réalités de terrain** à l'aide de photographies prises par chaque chacun·e au sein de sa structure afin de **comprendre les bonnes et mauvaises techniques d'accroches et de levages** et de **transmettre les « trucs et astuces »** pour réaliser du rigging en toute sécurité dans leur fonction.
- Durant les 4 jours, du matériel pédagogique sera mis à disposition des stagiaires afin de **s'entraîner aux techniques répétitives** présentes dans le métier du rigging (les nœuds, la création d'une basket, les différents types de bridels et l'élingage de ponts).
- La méthodologie combinera une projection power point, des exercices contextualisés, des travaux pratiques sur structure, un QCM et un test pratique de fin de formation, une évaluation des acquis et un débriefing final.

## Programme de la formation

Cette formation propose de découper sur 4 journées une journée type de travail de rigging :

### • Jour 1 :

- Introduction au rigging ;
- Évaluation des risques du travail en hauteur, normes de sécurité, rappel des règles ;
- Équipement de protection individuelle (EPI), savoir s'équiper en toute sécurité, prise en main ;
- Présentation du matériel d'accroches et de levages ;
- Les différents nœuds ( sous forme d'atelier durant les 4 jours ) ;
- Premiers pas en hauteur.

### • Jour 2 :

- Exercice pratique au sol : lecture de plans et traçage de la scène ;
- Exercice pratique en hauteur.

### • Jour 3 :

- Théorie : calcul des charges et répartition des charges ;
- Exercice pratique en hauteur (déplacement, accroche et levage).

### • Jour 4 :

- Théorie : compréhension générale des moteurs ;
- Test écrit ;
- Test pratique en hauteur.

## Infos pratiques

- Les **5, 6, 7 et 8 septembre 2023**
- **10h - 18h**
- **Les Halles de Schaerbeek**, Rue Royale-Sainte-Marie 22a, 1030 Schaerbeek
- Repas de midi **non inclus** : à apporter - commodités à proximité
- Limité à **6 participant·e·s**
- Date limite d'inscription auprès de l'ATPS : **29 août 2023**

## Frais d'inscription et soutiens financiers possibles

- Plein tarif - **465 euros** TTC, hors soutien financier éventuel
- Pris en charge - Travailleur·se·s actif·ve·s dans le **secteur des arts de la scène (CP 304)** en région wallonne ou bruxelloise ?
- Le **Fonds 304** prend entièrement en charge les frais d'inscription des personnes occupées dans le cadre d'un contrat de travail en **commission paritaire 304**, comme de celles qui peuvent justifier de 30 jours de prestations auprès d'un ou plusieurs employeurs de la CP 304 ces 24 derniers mois.
- <https://fonds304.be/rigging2-techniques-daccrochage-et-de-levage/>
- Pris en charge - Employé·e dans le **secteur socio-culturel (CP 329)** ?
- Le **Fonds 4S** prend entièrement en charge les frais d'inscription pour les employé·e·s de la **commission paritaire 329**. Sur sollicitation de l'employeur, le Fonds lui rembourse la somme préalablement versée et ce jusqu'à 60 jours après la formation. Contactez directement votre employeur et le Fonds 4S à ce sujet :

<https://www.fonds-4s.org/soutien-formation>

## Inscription - documents à fournir

Pour vous inscrire, envoyez par mail conjointement à [pauline@atps.be](mailto:pauline@atps.be) et [marc.denisty@apefasbl.org](mailto:marc.denisty@apefasbl.org) les **éléments suivants** au plus tard le **29 août 2023** :

- 1 Votre **CV**
- 2 Quelques **lignes de présentation** de vos **attentes** pour cette formation
- 3 Le **mode de règlement** et les **justificatifs nécessaires** :

<b>Plein tarif</b>	<b>ou</b>	<b>Soutien Fonds 304</b>	<b>ou</b>	<b>Soutien Fonds 4S</b>
- Preuve de virement à l'ATPS Nom : A.T.P.S. ASBL IBAN : BE68 0012 6138 1734		- Actuellement sous contrat en CP 304 ? <ul style="list-style-type: none"><li>• Formulaire de demande de soutien (cf. infra) <b>complété et signé</b> par l'employeur</li></ul>		- Accord (par mail) et contact de l'employeur
		- Actuellement sans contrat en CP 304 ? <ul style="list-style-type: none"><li>• Formulaire de demande de soutien (cf. infra) <b>complété et accompagné</b> des pièces justificatives (idéalement C4)</li></ul>		

*Formation organisée par l'ATPS, avec le soutien du Fonds 304 et des Halles de Schaerbeek*



**Besoin de plus d'informations ?**  
**Contactez [pauline@atps.be](mailto:pauline@atps.be) - 0495/92.70.90**

FORMATION AU RIGGING (2)  
ORGANISÉE PAR L'ATPS  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE DEMANDE DE SOUTIEN DU FONDS 304

Je soussigné-e (nom, prénom)  
Domicilié-e (rue, numéro)  
(code postal, localité) (pays)  
Joignable via (n° gsm) (e-mail)

**Sollicite l'inscription à la formation suivante ainsi qu'au soutien financier du FONDS 304 des arts du spectacle :**

Intitulé : **Initiation / remise à niveau en rigging (accrochage, levage...)**

Opérateur de formation : **ATPS (Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle asbl)**

Dates de la formation : du mardi 5 au vendredi 8 septembre 2023

Lieu : Halles de Schaerbeek, rue Royale Sainte-Marie 22a, 1030 Bruxelles

Prix de la formation : 465 €. En cas d'accord du Fonds 304, celui-ci prend en charge complètement ce coût.

**Pour permettre au Fonds 304 de fournir son accord, j'apporte les informations complémentaires suivantes :**

1. Je suis actuellement dans une relation contractuelle  CDI  CDD  Autre, je précise :  
avec l'employeur de la CP304 suivant :  
représenté par : \_\_\_\_\_ qui marque son accord.  
adresse – tel – email : \_\_\_\_\_  
n° ONSS : \_\_\_\_\_ ;
2. Je ne suis actuellement pas dans une relation contractuelle avec un employeur de la CP304  
mais je peux attester de 30 jours d'occupation professionnelle lors des 24 derniers mois auprès des employeurs  
suivants de la CP 304 établis en Régions wallonne ou bruxelloise :
- |   |                                |                  |              |         |
|---|--------------------------------|------------------|--------------|---------|
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |
| - | adresse de l'institution) pour | jours. Contact : | (nom et tel) | (nom et |

Ma fonction est :  Artiste  Technicien·ne  Administratif·ve  Autre, je précise :

**Je fournis également en pièces jointes les documents qui confirment ma déclaration (C4 idéalement).**

La date et la signature du ou de la travailleur·se ainsi que, le cas échéant, l'accord de l'employeur peuvent être attestés par mail.

La présente demande d'inscription doit impérativement être adressée à la fois à l'ATPS ([pauline@atps.be](mailto:pauline@atps.be)) et au Fonds 304 ([marc.denisty@apefasbl.org](mailto:marc.denisty@apefasbl.org)). Le Fonds vous signale endéans les 7 jours ouvrables si vous obtenez son soutien financier. Dans ce cas, c'est le Fonds qui paie votre inscription. Dans la négative, il vous appartient de confirmer votre inscription et payer votre participation aux frais (465€) qui vous sera facturée par l'ATPS.